

## COMITE MUNICIPALE DES ACTIVITES SPORTIVES École de natation saison 2017 - 2018

- \* Objectifs : Apprentissage de la natation
- Niveau de sortie de l'école municipale:  
nager 50 mètres en crawl suivi de 50 mètres en dos .
- \* Lieu : Piscine Municipale
- \* Public : Enfants nés entre 2006 et 2012
- \* Jours et Horaires (hors vacances scolaires):
- |             |  |
|-------------|--|
| le lundi    | 17h00 à 17h45  |
| le mercredi | 13h30 à 14h15<br>14h15 à 15h00<br>15h00 à 15h45<br>15h45 à 16h30 |
| le dimanche | 9h00 à 9h30<br>9h30 à 10h00<br>10h00 à 10h30                     |
- \* Conditions d'inscription :
- Certificat médical certifiant que l'enfant est apte à la **pratique de la natation** ( à remettre lors de la 1ere séance )
  - Photo d'identité
  - fiche de renseignement
  - justificatif de domicile
  - chèque à l'ordre de CMAS (20€)
- Nb** : Sans certificat médical, l'accès à l'école municipale sera refusé.
- \* Inscriptions : Le mercredi 20 septembre 2017 de 13h30 à 16h30  
(ne pas oublier le maillot et le bonnet pour les tests)
- \* Début des cours : à partir du lundi 25 septembre 2017
- \* Informations pratiques:
- bonnet de bain obligatoire
  - lunettes de natation conseillées
- N'oubliez pas de prévenir si vous ne pouvez pas venir : 04 94 25 88 77
- n.b. : 4 absences consécutives non justifiées entraînent l'annulation de l'inscription.